

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

STRATÉGIE DU SECTEUR PRIVÉ DU GPE
Principes, buts et objectifs

29 mai 2018

Structure

1. Stratégie du secteur privé du GPE : processus & calendrier
2. Principes
3. Proposition de valeur mutuelle
4. Vision, buts et objectifs
5. Questions aux fins de Consultation

3 Questions aux fins de Consultation

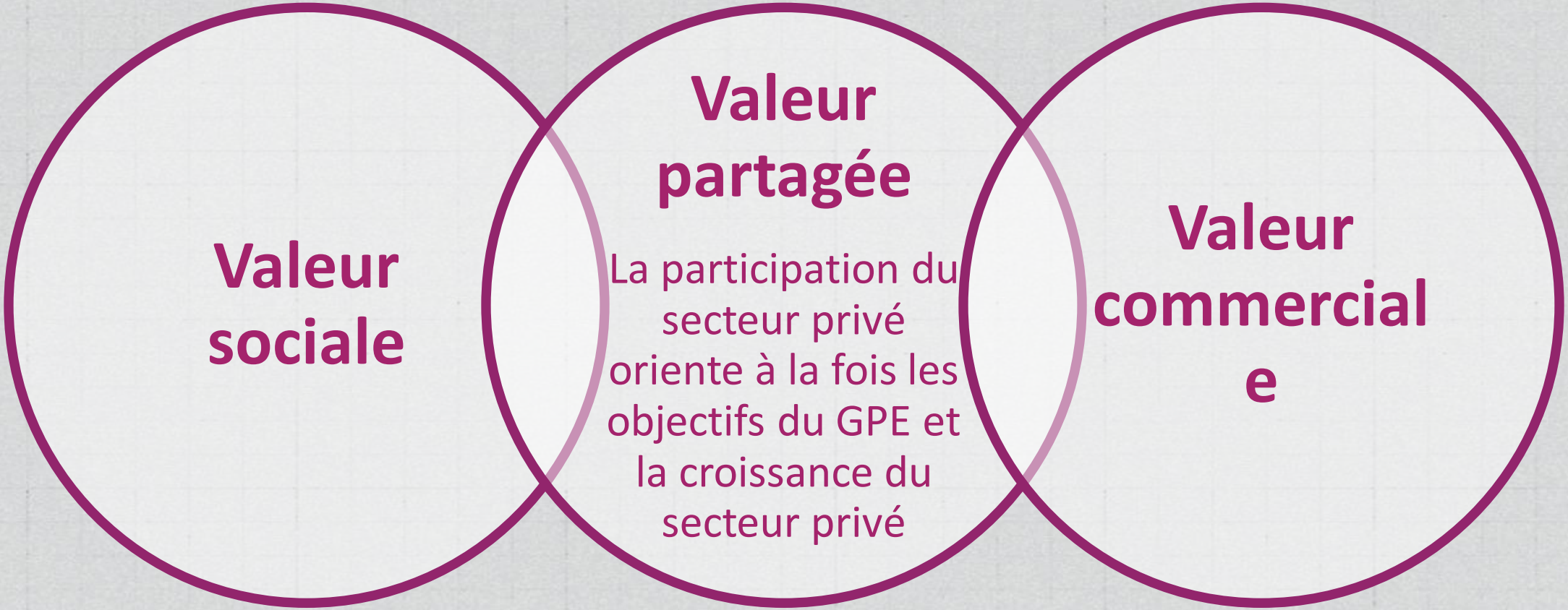
1. Partagez-vous les **Principes** proposés dans ce document; particulièrement : (a) la proposition d'adopter les principes existants, et (b) les «principes stratégiques de collaboration» supplémentaires?

2. Êtes-vous en accord avec la façon dont **la proposition de valeur mutuelle** est décrite dans ce document?

3. Approuvez-vous les objectifs **du projet** ?

4. Approuvez-vous **les objectifs** decrit dans les buts? A quoi donneriez-vous ou /ne donneriez vous pas la priorité, et qu'aimeriez vous ajouter ?

Proposition de valeur partagée



GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

globalpartnership.org

Domaines de valeur partagée entre le GPE et le secteur privé

Compétences techniques	Par exemple : **amélioration de systèmes SIGD /données** afin d'améliorer la génération de données et l'utilisation (nb. table ronde des solutions de données pour l'Éducation)
Financements	Par exemple: le soutien direct aux activités thématique de KIX et les prix préférentiels pour les biens et services éducatifs
Sensibilisation et influence	Par exemple : préconiser l'accroissement du volume et de la prévisibilité du financement pour l'éducation ; favoriser des liens efficaces avec le marché du travail
Fourniture de biens et de services	Par exemple : Participation dans l'innovation et la collaboration pour les biens et services dont ont besoin les PSE

Principes 1/2: l'adoption des principes existants

La stratégie du secteur privé du GPE devrait adopter et s'appuyer sur trois ensembles de «principes» existants:

i. Les principes déjà approuvés par le **Conseil du GPE**: (i) Charte du GPE (dernière mise à jour, 2016), (ii) Principes du GPE2020 (2016), (iii) Principes du GPE pour la participation des entreprises (2016), (iii) Éviter les conflits d'intérêts: Lignes directrices sur la participation des entreprises (2016)

ii. **Le droit des droits de l'homme et autres accords internationaux** ; par exemple la Déclaration universelle des droits de l'homme; la déclaration d'Incheon et son cadre d'action

iii. 2 ensembles de principes adoptés par **les initiatives interinstitutions des Nations Unies**: (i) 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies, (ii) « Le meilleur investissement : Un cadre de référence pour l'engagement des entreprises en faveur de l'éducation »(Une initiative conjointe de l'UNESCO, de l'UNICEF, du Pacte mondial des Nations Unies et de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale)

Principes 2/2 : nouveaux « Principes Stratégiques de Collaboration »

i. S'engager en fonction de la **proposition de valeur mutuelle** entre le GPE et le secteur privé, ancré sur des activités concrètes qui peuvent être entreprises par les deux parties selon les objectifs communs, les différentes fonctions et l'avantage comparatif ;

ii. **Commencer modestement** - pour bâtir la confiance, apprendre et établir des exemples de collaboration efficace - et enfin augmenter et diversifier les formes de participation au secteur privé avec le temps ;

iii. Ancrer la stratégie et les activités autour **des mécanismes spécifiques du GPE** (par exemple KIX, ESPDG, ESPIGs, ESIC);

iv. Faciliter le partage des connaissances et des bonnes pratiques sur la participation du secteur privé dans **les pays en développement partenaires**, tout en respectant et s'appuyant sur les priorités des pays et le choix des modalités de collaboration avec le secteur privé.

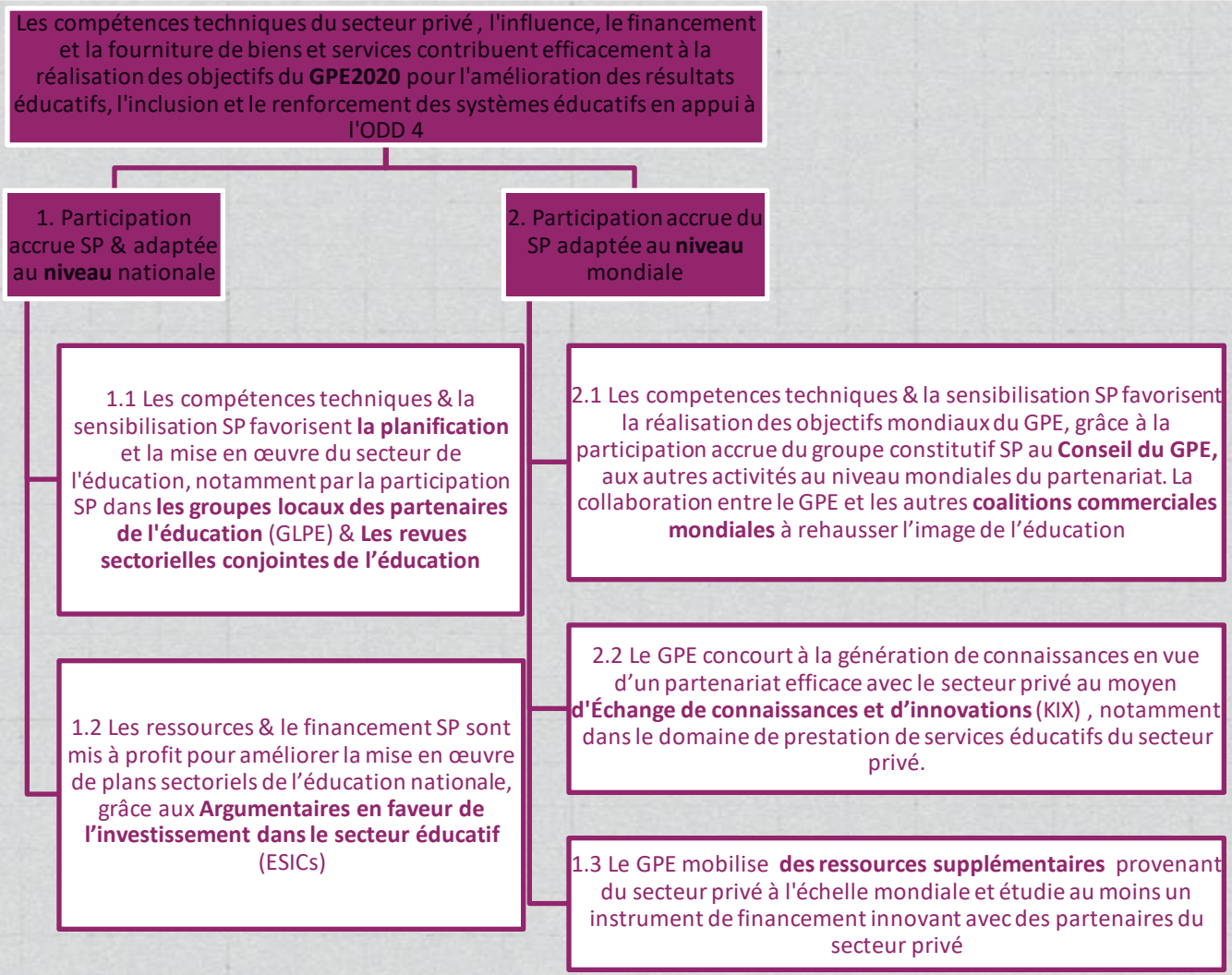
Vision, buts et objectifs

Vision

Objectifs

Objectifs

[NB**Activités** qui n'ont pas été proposées ici, mais qui ont été proposées sur papier]



GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

globalpartnership.org